

Chers clients,

Acheter une propriété est une étape importante de la vie, et nous savons que cela peut sembler complexe. C'est pourquoi nous voulons vous guider à travers les différentes étapes du processus d'achat immobilier au Québec. Voici un aperçu complet pour vous aider à comprendre ce qui vous attend.

### 1. Déterminer votre budget et obtenir une pré-approbation hypothécaire

Avant de commencer à chercher une propriété, il est essentiel de savoir combien vous pouvez vous permettre de dépenser. Pour cela, nous vous recommandons d'obtenir une **pré-approbation hypothécaire**. Cela vous permettra de connaître le montant que la banque est prête à vous prêter, ce qui facilitera la recherche d'une maison dans votre gamme de prix.

### 2. Trouver la propriété idéale

Une fois votre budget établi, vous pouvez commencer à chercher des propriétés. Vous pouvez explorer différents quartiers, en ligne et en personne, pour trouver la maison qui répond à vos besoins. Comme courtier immobilier spécialisé dans la région de Stoneham, je suis là pour vous guider dans la recherche de la propriété parfaite.

### 3. Faire une offre d'achat

Lorsque vous avez trouvé la propriété qui vous plaît, l'étape suivante consiste à soumettre une **offre d'achat**. Ce document inclut le prix que vous êtes prêt à payer ainsi que les conditions (inspection, financement, etc.). Le vendeur peut accepter, refuser ou faire une contre-offre. C'est une phase de négociation qui peut prendre un peu de temps.

### 4. L'inspection de la propriété

Avant de finaliser l'achat, il est fortement recommandé de faire effectuer une **inspection préachat** par un inspecteur qualifié. L'inspection vous donnera un rapport détaillé sur l'état de la propriété, ce qui peut influencer votre décision d'achat ou le prix de vente.

### 5. Obtenir le financement

Après avoir reçu une acceptation de votre offre et effectué l'inspection, vous devrez finaliser votre financement avec la banque. À cette étape, la banque vous confirmera

581 988 0375



l'octroi de l'hypothèque basée sur les détails de la propriété et votre situation financière actuelle.

## 6. Le notaire

Une fois que votre financement est en place, vous devez rencontrer un **notaire** pour officialiser l'achat. Le notaire s'occupera de toutes les démarches légales, y compris la vérification des titres de propriété et la signature des documents de transfert.

## 7. La prise de possession

La dernière étape est la **prise de possession** de votre nouvelle propriété. Vous recevrez les clés à la date convenue dans l'offre d'achat, et vous serez officiellement propriétaire. Félicitations !

## En conclusion

L'achat d'une propriété est un processus structuré, et je suis là pour vous accompagner à chaque étape. Mon rôle est de m'assurer que tout se déroule en douceur, de la recherche de la maison idéale à la signature finale chez le notaire. Si vous avez des questions ou si vous êtes prêt à commencer, n'hésitez pas à me contacter !

581 988 0375

